

# Charenton

*magazine*

N° 150 - avril 2010

**Le point sur les  
antennes-relais**





## Les médaillés du travail à l'honneur

4

6

## Les résultats des élections régionales

7

## Des démarches facilitées pour toutes vos questions d'impôts



DOSSIER

10

## Antennes-relais : Charenton joue la transparence

15

## Balcons et jardins fleuris : inscrivez-vous dès maintenant !

# SOMMAIRE

avril 2010 N° 148

19



## Les actualités de la Communauté de Communes

18

## Quatre portraits pour décliner le sport charentonnais au féminin

16



## Seniors : la randonnée pédestre pour le bien-être et la convivialité

Charenton magazine N° 148 - avril 2010

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication. Jean-Marie Brétilon

Directeur de la rédaction. Anne-Marie Thierce - Rédaction.(01.46.76.47.93) Céline Lormier - Denis Bansard

Photos. Céline Lormier - Igor Stefan - Fotolia - Mise en page. J-M. Hillereau

Impression. ETC. INN - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution. Avobox



## Chers Charentonnais,

Vous vivez à Charenton. Vous appréciez le très haut niveau de services que la ville offre à ses habitants.

Avec l'équipe municipale que je conduis, nous venons de voter un budget volontariste et courageux pour maintenir et améliorer ce qui fait toute l'attractivité de Charenton : son patrimoine, son cadre de vie, ses infrastructures, en un mot sa qualité de vie.

Mais, l'arrivée du lycée, souhaitée et financée par la Ville dès 2003, engendre aujourd'hui de nouvelles dépenses : aménagement et sécurisation des abords, construction sur l'Île Martinet de deux gymnases nécessaires aux clubs sportifs et surtout aux scolaires.

La reconstruction de l'école des 4 Vents et l'édification d'une maison médicalisée, pour ne citer que ces seuls exemples, vont induire également de très lourds investissements pour notre commune.

Cette période d'efforts budgétaires soutenus se conjugue avec une chute importante des recettes en raison d'une diminution significative des droits de mutation et des dotations de l'Etat.

Parallèlement, nous attendons toujours les 400 000 € promis par la Région pour l'installation d'un terrain de football synthétique. Pire encore, la subvention de 610 000 € allouée par le Conseil Général au fonctionnement de nos crèches va être purement et simplement supprimée. Cette décision est brutale et inattendue.

Dans le cadre de la gestion responsable et rigoureuse qui caractérise la ville depuis de longues années, nous recherchons sans cesse toutes sources d'économies et faisons la chasse aux "gaspis".

Aussi avons-nous dû opérer le choix difficile de faire passer les taux de la taxe d'habitation de 9,94% à 10,34% (ce qui reste largement en-deça du taux moyen départemental de 14,81%) et de la taxe foncière de 14,85% à 15,44% (moyenne départementale : 19,21%).

La ville maintiendra le cap de sa politique en faveur de toute la population, des jeunes aux personnes fragilisées, de ceux qui subissent la crise de plein fouet aux plus âgés d'entre nous. Dans les prochaines semaines, des rendez-vous dans les quartiers nous donneront l'occasion d'en parler ensemble.



*Bien sincèrement*

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**  
Conseiller général du Val-de-Marne



OFFICIEL

## Les médaillés du travail à l'honneur

Le 16 février dernier, les médaillés du travail ont été conviés par l'équipe municipale dans les salons de l'Hôtel de Ville. 142 Charentonnais ont ainsi été récompensés et mis à l'honneur pour leur carrière professionnelle.

### MÉDAILLES D'ARGENT (20 ANS)

#### •Promotion du 14 juillet 2009 :

Arfi Carole, Bertin Jean, Bertrand Merafina Sabine, Bouete Eric, Boy Anaïs, Choufane Carole, Da Silva de Sousa Filipe, Danneel Isabelle, Derancourt Elisabeth, Di Corato Maria, Dujardin François, Enee Catherine, Gdalia Marc, Kadour Fabienne, Klerlein Michel, Kuntz Pascal, Lai Laure, Lalou Jacques, Landais Rita, Lanes Eric, Launay Jean-Philippe, Legrand Nathalie, Luciani Christine, Machin Dominique, Malfit Franck, Marini Christelle, Mauffre Denis, Meslin Dominique, Mootosamy Noël, Nappo Guy, Padova Lena, Planas Sylvia, Puech Christine, Raharimanantsoa Clark, Rubin Gilles, Salmeron Christophe, Schroder Bettina, Traore Abiba, Trumeau Catherine, Tuncel Frédéric, Vallot Christine.

#### •Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

Bastien Philippe, Begeault Véronique, Besseyre Didier, Froidefond Roselyne, Garbe Nathalie, Gricourt Chantal, Karimi Bahamaz, Legrand Thierry, Lhachemi Claude, Pianetti Gutierrez Hélène, Picard Guillaume, Raynaud Alexandre, Sauvageot Chantal.

### MÉDAILLES DE VERMEIL (30 ANS)

#### •Promotion du 14 juillet 2009 :

Bercet Christine, Bertrand Marie-Christel, Bœuf Dominique, Casorla Véronique, Castell Philippe, Charpentier Pascale, Deneux Hugues, Dumouch Corine, Eyrich Catherine, Frachon Béatrice, Hecquet Jean, Lanoue Filippi Marie-France, Marie Sylvie,

Masse Chantal, Phan Van Huon Raphaël, Plonevez Bertrand, Rispal Régis, Salama Annick, Taravel Philippe, Viallaneix Claude.

#### •Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

Blecourt Gertrude, Coudray Danielle, Cron Philippe, Gautrot Brigitte, Goudou Dominique, Guenin Jacqueline, Hommeau Daniel, Isambert Alain, Lavigne Francine, Meulnotte Pascal, Montigny Ludovic, Ouedraogo Benjamin, Pellegrini Maria, Renaud Catherine, Saint Charles Eric, Savoye Pierre.

### MÉDAILLES D'OR (35 ANS)

#### •Promotion du 14 juillet 2009 :

Brugere Danielle, Chardon Simone, Duclouet Joël, Fachan Dominique, Frise Clémentine, Jachimski Marie-Pascale, Leroy Odile, Sarcevic Nicole.

#### •Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

Bouchonneau Philippe, Carriere Bernard, Collomb Jean-Paul, Constant Marie-Laurence, Duhauville Pierre, Guerin Evelyne, Guinand Claudine, Jeannerot Dominique, Lamboley Gérard, Macouin Josette, Quillard Christian, Serord Martine.

### MÉDAILLES GRAND OR (40 ANS)

#### •Promotion du 14 juillet 2009 :

Barbaray Christian, Drevet Dominique, Jarrige Marie-Thérèse, Lacoste Jean-Luc, Lucas Daniel, Poirier Nicole, Roure André, Rymarski Raymonde

#### •Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

Bastien Michèle, Berthet Michel, Brachet Annie, Denier Françoise, Seguin Catherine.

### Appels Groupés

#### MÉDAILLES ARGENT ET VERMEIL

#### •Promotion du 14 juillet 2009 :

Cohen Corinne, Lacasa Bruno, Massin Thierry.

#### •Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

Castell Danielle, Evita Lucienne, Lacharme Gilles.

#### MÉDAILLES ARGENT, VERMEIL ET OR

#### •Promotion du 14 juillet 2009 :

List Jean-Pierre, Rey Carole.

#### •Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

Alt Savoye Annie, Devoucoux Béatrice.

#### MÉDAILLES VERMEIL ET OR

#### •Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

Degand Patrice

#### MÉDAILLES OR ET GRAND OR

#### •Promotion du 14 juillet 2009 :

Nikolic Nicole, Parret Bernard, Perrier Arlette.

#### •Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

Lassagne Isabelle, Monteil Chantal

#### MÉDAILLES ARGENT, VERMEIL, OR ET GRAND OR

#### •Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

Polet Martine ■



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# Remise du permis piéton

Depuis la rentrée de janvier, 27 classes charentonnaises de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) travaillent avec leur enseignant respectif sur les risques encourus dans la rue par les piétons distraits à travers un kit qui leur a été remis par les représentants de la police nationale et municipale.

Grâce à la forte implication du monde enseignant et à l'assiduité des enfants, tous les candidats au permis piéton ont été reçus à leur examen.

Ils ont ainsi obtenu officiellement le précieux document en présence du Lieutenant Boulanger de la police nationale et d'élus de la Ville : Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint en charge de l'Education et Pascal Turano, Conseiller municipal délégué à la Sécurité. ■



## UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

# Bienvenue à André Roure

Au cours du Conseil municipal du 11 février dernier, le Maire a accepté la démission pour raisons personnelles d'Annick Vermond, Conseillère municipale.

Elle est remplacée dans ses fonctions par André Roure.

Ce Charentonnais de 63 ans, père de 3 enfants, est économiste de formation, ce qui lui vaut de donner

des cours à l'université de Créteil Paris XII et d'être salarié dans un grand groupe.

Nul doute que cet adepte de la course de fond saura faire fructifier sur le long terme ses qualités professionnelles et humaines au profit de la vie communale.

En attendant, Charenton Magazine lui souhaite la bienvenue. ■

## JEUNESSE ET CULTURE

# Une séance de cinéma en musique

En février, Aliaj a proposé aux élèves du Conservatoire André Navarra d'assurer une première partie musicale de l'opération mensuelle "Cinéma sur les quais". Ce jour-là était consacré à la projection du film "Séraphine". En présence d'une centaine de parents, une chorale de jeunes chanteurs, un duo de luth et de violon ont agréablement commencé la soirée. En fond de scène, des détails des toiles de Séraphine de Senlis étaient projetés comme des prémisses du film de Martin Provost qui suivit. Un beau succès qui a su réunir amateurs de musique et de cinéma. ■



ELECTIONS RÉGIONALES

## Les résultats

Charenton Magazine vous présente les résultats des élections régionales. Vous pouvez retrouver l'ensemble des suffrages charentonnais, bureau par bureau, pour les deux scrutins des 14 et 21 mars derniers sur le site de la ville : [www.charenton.fr/elections](http://www.charenton.fr/elections)

	CHARENTON		ILE-DE-FRANCE	
	En chiffres	Pourcentage	En chiffres	Pourcentage
Inscrits	19 029		6 764 008	
Abstentions	9 824	51,63% des inscrits	3 575 691	52,86% des inscrits
Votants	9 205	48,37% des inscrits	3 188 317	47,14% des inscrits
Blancs et nuls	434	4,71% des votants	153 093	4,80% des votants
Suffrages exprimés	8 771	95,29% des votants	3 035 224	95,20% des votants
Liste conduite par Jean-Paul Huchon	4 506	51,37% des suffrages exprimés	1 720 644	56,69% des suffrages exprimés
Liste conduite par Valérie Pécresse	4 265	48,63% des suffrages exprimés	1 314 580	43,31% des suffrages exprimés

Gilles-Maurice Bellaïche, Conseiller municipal de Charenton, co-listier de Jean-Paul Huchon, a été élu Conseiller régional.



DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET TRÉSORERIE PRINCIPALE

## Une réforme pour faciliter les démarches des usagers

**Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, les Centres des Impôts et les Trésoreries sont peu à peu regroupés en un ensemble administratif unique. A Charenton, cette réforme sera effective dès le 1<sup>er</sup> avril, avec la fermeture des locaux de la Trésorerie principale de la rue de Paris.**

Pour comprendre les modalités de cette nouvelle organisation et les conséquences qui en découlent pour les usagers charentonnais, Charenton Magazine est allé à la rencontre de Brigitte Beuneux, Trésorière principale de notre ville.

### **A compter du 1<sup>er</sup> avril prochain, la Trésorerie principale de Charenton sera fermée. En quoi consiste concrètement cette mutation ?**

La modernisation de la direction des finances passe par deux opérations conjointes : une réorganisation et une restructuration.

Toutes deux ont pour but d'améliorer la qualité du service rendu à l'usager, de mieux répondre aux besoins des élus locaux et, enfin, d'accroître l'efficacité de nos services. Ceci passe par une spécialisation des missions des services.

### **La gestion communale sera transférée entre les mains de la Trésorerie de Saint-Maur municipale : 48 ter, boulevard Rabelais (01.48.83.29.50).**

La Trésorerie Val-de-Marne Amende, quant à elle, sera maintenue au 136 rue de Paris.

### **Par contre, la ville de Charenton n'accueillera plus que le secteur de l'impôt qui s'effectuera 1 place de la Coupole.**

### **Le départ du secteur "communal" pour la Trésorerie principale de Saint-Maur a-t-elle une incidence notable pour les habitants ?**

Oui et non. Non, dans le sens où cette réorganisation impacte plus les élus locaux et leurs services. Certains habitants ressentiront malgré tout ce changement : les bénéficiaires de prestations

proposées par la collectivité (cantine, activités péri-scolaires, par exemple) et qui, soit par choix, soit parce qu'ils sont en retard de paiement, viennent régler auprès de nos services.

A partir du 1<sup>er</sup> avril, ils devront se rendre à la Trésorerie de Saint-Maur municipale.

Toutefois, pour éviter ce déplacement, je conseille aux usagers de privilégier au maximum les modes de paiements dématérialisés (virements, Internet, etc.) ou le règlement auprès des régisseurs de la Mairie.

### **A cette réorganisation s'ajoute une restructuration des services en charge d'une part du calcul et d'autre part du recouvrement de l'impôt. Qu'est-ce que cela signifie ?**

Ce volet de la réforme vise lui aussi à offrir un meilleur service et surtout à clarifier les démarches des usagers. Les contribuables ont toujours été un peu perdus entre les compétences des Centres des Impôts et des Trésoreries.

En regroupant ces deux structures en un guichet unique, les démarches des usagers vont être grandement simplifiées.

### **A Charenton, le Service des Impôts des Particuliers (S.I.P), regroupant donc le calcul et le recouvrement des impôts (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, CSG des particuliers), sera installé dans les locaux des Services fiscaux 1 place de la Coupole.**

### **On y trouvera également le Service des Impôts des Entreprises (S.I.E).**

Les Charentonnais pourront s'y rendre pour des règlements en numéraire, pour obtenir des renseignements, des réponses à leurs réclamations, pour acheter des timbres fiscaux.

### **Cette restructuration génère-t-elle véritablement des avantages pour les contribuables ?**

Assurément et à plus d'un titre ! L'accueil, tout d'abord, sera assuré dans des locaux entièrement rénovés. Les conditions seront ainsi optimales en matière de confort mais aussi de confidentialité. Tout a été pensé pour placer l'usager au cœur de ce dispositif permettant un aiguillage dès l'entrée, une attente dans une salle agréable et une réception dans des box adaptés.

Cette prise en charge sera, grâce à cette restructuration, plus adaptée aux besoins des contribuables que par le passé notamment grâce à la spécialisation du personnel.

Outre l'instauration de ce guichet unique, le but est de mettre à disposition des contribuables un interlocuteur fiscal unique. Cependant, ceci demandera un peu de temps aux équipes qui ont besoin de se connaître et d'apprendre toutes les facettes de ce métier recomposé.

Une uniformisation des horaires d'ouverture au public va être pratiquée. **A compter du 2 avril, le Centre des Finances publiques (E.I.A et S.I.P.) sera ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 9h à 16h.**

Je voudrais terminer mon propos en saluant la patience et l'efficacité des équipes du Centre des impôts et de la Trésorerie durant cette période délicate de travaux et de réorganisation. Mais ce serait incomplet si je ne remerciais pas les Charentonnais et les Mauritiens pour leur compréhension au cours de ces dernières semaines qui ont vu, parfois, un fonctionnement perturbé de nos services.

Tous ces efforts sont conjugués pour mieux vous servir dans un cadre rénové et que nous espérons agréable pour tous ! ■

SÉJOURS D'ÉTÉ

## Inscriptions dès avril

Comme chaque année, Aliaj propose aux jeunes Charentonnais de participer cet été à trois séjours organisés spécialement pour eux. Au programme en 2010 : le Portugal, la Corse et le Pays Basque.



Dès le 6 avril, les équipes d'Aliaj attendent les parents des jeunes âgés de 11 à 17 ans désireux de participer en juillet ou en août aux séjours d'été proposés par l'association charentonnaise.

La participation (entre 182 € et 728 €) étant calculée en fonction du quotient familial, il est demandé aux familles, lors de l'inscription de l'enfant, de se présenter à Aliaj avec l'ensemble des derniers avis d'imposition.

### Pour les 11 - 14 ans

Les montagnes et mers du Sud-Ouest : Ariège et Pyrénées : du 3 au 16 juillet 2010

En première partie de séjour, dans une ambiance vacances sensations et découverte, les jeunes profiteront des richesses de l'Ariège par des activités aventures d'eau vive et de montagne.

Ils goûteront ensuite aux grandes plages du pays basque.

### Pour les 14 - 17 ans

Le Portugal du 16 au 29 juillet 2010

Ce voyage itinérant permettra aux vacanciers de visiter des villes riches en histoire telles que Porto et Lisbonne avant d'embarquer vers l'île d'Aroma, où ils profiteront pleinement des activités aquatiques dans un paysage unique.

### Renseignements :

01.46.76.44.51 - 06.68.60.32.60

### Pour les 11 - 14 ans et les 15 - 17 ans

La Corse, île de beauté du 3 au 16 août 2010

Pourquoi la Corse est-elle ainsi nommée ? L'objectif du séjour est que les jeunes apprécient par eux-même la réponse à cette question.

Ainsi découvriront-ils en première partie de séjour les trésors intérieurs de la nature corse. En deuxième partie de séjour, ils bénéficieront des eaux bleues des plages de Biguglia. ■



INITIATIVE

## Un séjour pour apprendre l'autonomie

A l'initiative de 7 jeunes femmes, un séjour autonome a été organisé à La Grave, station des Hautes Alpes, avec la présence de deux animateurs d'Aliaj.

Jeunes adultes, elles ont ainsi appris à organiser un séjour. ■





## VACANCES DE PRINTEMPS

# Des ateliers pour tous les goûts !



Comme d'habitude, pour les vacances scolaires, l'espace jeunesse Aliaj propose du 19 au 30 avril une programmation variée et riche en propositions culturelles, avec notamment des stages de percussions, d'initiation à la batterie, jeux Internet et, nouveauté de cette édition, découverte de la poterie.

En effet, des journées d'initiation à la poterie se dérouleront à Aliaj avec une artiste plasticienne, spécialiste de cet artisanat, Anne Balthazard. Tout en s'amusant, elle apprendra aux participants la technique nécessaire pour créer une œuvre unique en terre. L'atelier est ouvert à toutes et tous, à partir de 11 ans. Il aura lieu le lundi 26 et le mercredi 28 avril de 14h à 16h.

**Inscriptions et renseignement auprès de Carel Luce au 01.46.76.44.51 et [www.aliaj.fr](http://www.aliaj.fr) à partir du lundi 5 avril. ■**

## BREVET DES COLLÈGES

# Programme gratuit de révisions

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, sont proposés aux élèves de troisième des après-midi révisions, afin de préparer le brevet des collèges. Après une première séance le 27 mars dernier, dédiée aux révisions d'histoire et de géographie, l'orthographe et les mathématiques seront respectivement abordées les samedis 3 et 10 avril de 15h à 17h.

A noter : la dictée du 3 avril sera ouverte à tous ceux qui auront le courage de s'y essayer !

La participation à ces groupes est gratuite, mais l'inscription 48h avant est indispensable.



**Renseignements et inscriptions auprès de Marion Fuzon au 01.46.76.44.58 ou par mail [marion.fuzon@aliaj.fr](mailto:marion.fuzon@aliaj.fr) ■**



## CINÉMA SUR LES QUAIS

# Into the wild

Vendredi 23 avril 2010 à 20h.

Film réalisé par Sean Penn, avec Emile Hirsch, Vince Vaughn, William Hurt.

La traditionnelle navette gratuite sera à disposition du public à 19h45 devant le kiosque à journaux place Aristide Briand. Comme toujours, le retour sera assuré.

**Renseignements : Espace jeunesse Aliaj 7 bis, quai de Bercy à Charenton 01.46.76.44.58 et [www.aliaj.fr](http://www.aliaj.fr) ■**

## FESTIVAL EVOLUSONS 2010

# Tentez votre chance !

Les musiciens et les groupes charentonnais sont chaleureusement encouragés à participer au dispositif "EvoluSons" 2010. Ce dispositif d'accompagnement artistique est ouvert aux groupes du Val-de-Marne possédant un répertoire original dont le registre musical entre dans le cadre des musiques actuelles (rock, reggae, rap, chanson, musique électronique...)

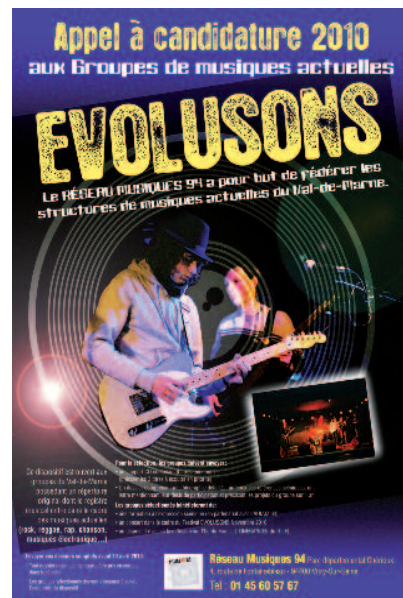
Les groupes sélectionnés bénéficieront d'une formation à l'expression scénique, d'un concert dans le cadre du festival EvoluSons et, enfin, d'un dispositif d'aide à la diffusion sur l'Ile-de-France.

Pour la sélection, les groupes doivent envoyer :

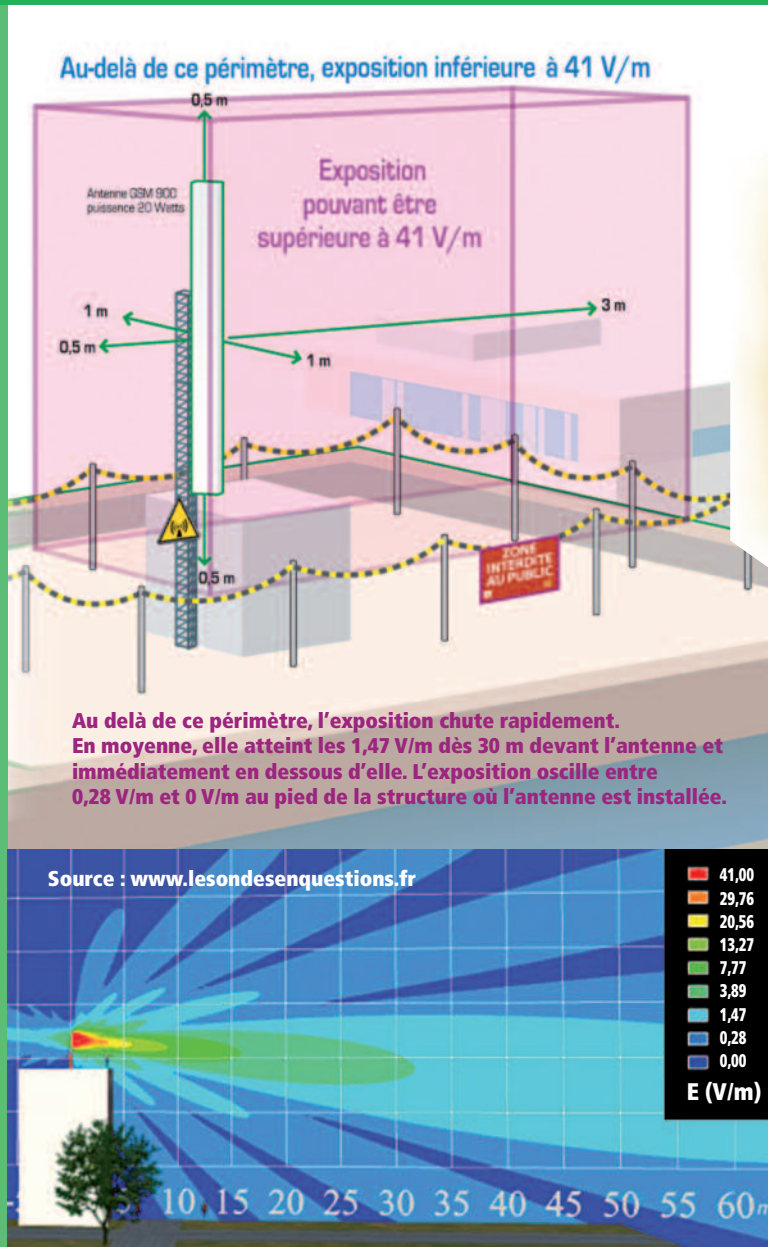
- un support CD contenant 4 titres minimum (préciser les 3 titres à écouter en priorité)
- une biographie détaillée
- un book, si besoin
- les références scéniques
- un texte mentionnant leur désir de participation et précisant les projets du groupe sur 1 an.

**Aliaj (7 bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.50)** peut accompagner les jeunes voulant participer dans le montage de leur dossier (Enregistrement 4 titres, book, biographie...).

**Les dossiers complets doivent être adressés avant le 10 avril 2010 à Réseau MUSIQUES 94 - Parc départemental Chérioux 4 route de Fontainebleau - 94400 Vitry-sur-Seine Tel : 01.45.60.57.67 ■**



Depuis plusieurs années, la téléphonie mobile connaît un développement considérable. Ce mouvement s'accompagne d'un important déploiement d'antennes-relais qui fleurissent sur les toits. Si chacun se réjouit des services que son téléphone lui apporte, bon nombre de nos concitoyens s'inquiètent aussi des éventuels effets sur la santé engendrés par les antennes-relais. Entre collectifs alarmistes et scientifiques rassurants, ce sujet divise l'opinion. Charenton n'échappe pas à cette controverse que la Ville a décidé de traiter en toute transparence en évitant tout débat passionné et en confiant le dossier à Jean-Manuel Faintuch, Conseiller municipal et, par ailleurs, médecin-radiologue.

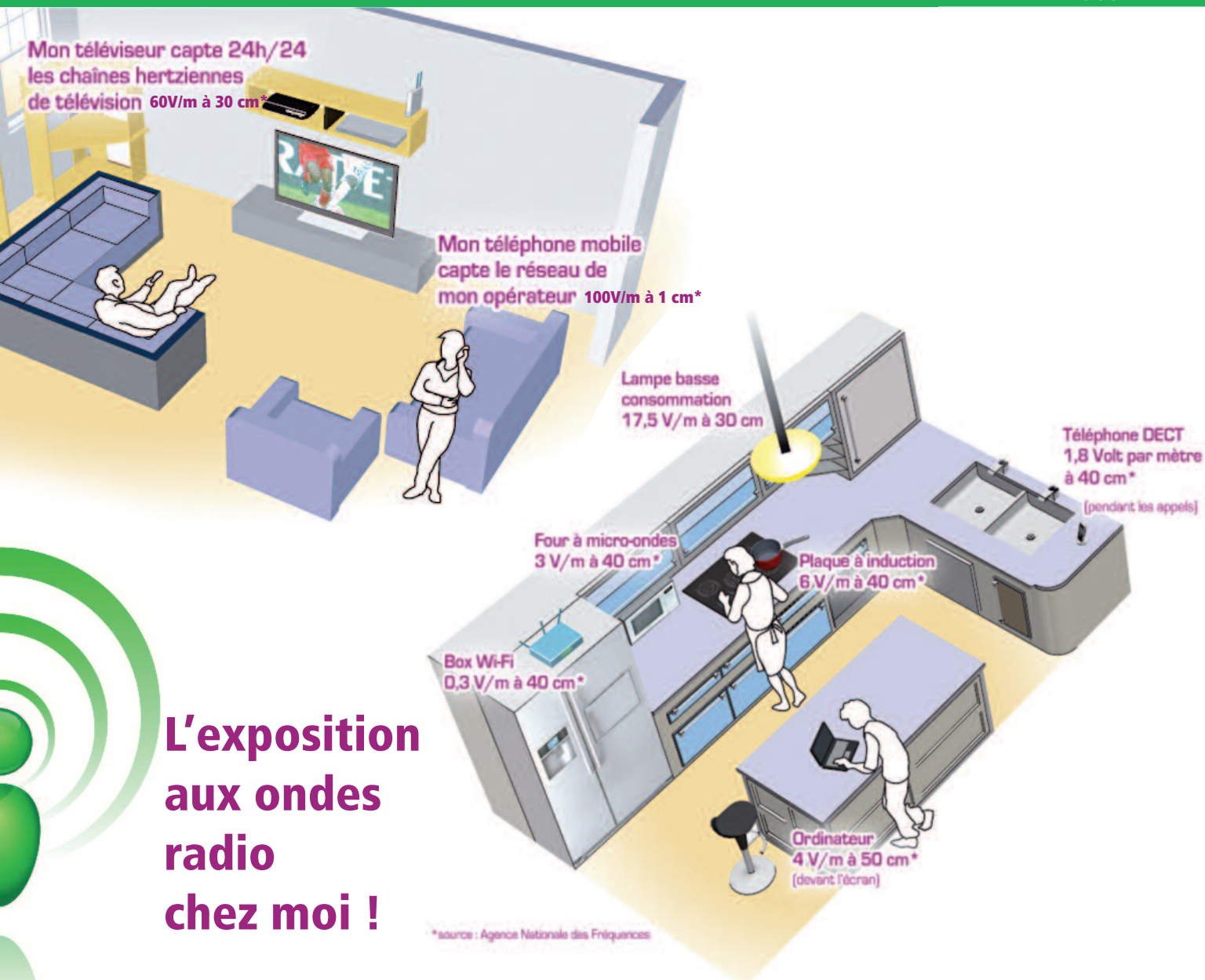


## ANTENNES - RELAIS

# Charenton joue la carte de la transparence

Le développement des technologies radiofréquences, a débuté dès les années 1960 avec l'arrivée de la télévision. Il s'est amplifié ces vingt dernières années, avec l'apparition de nouvelles fonctionnalités pour la téléphonie mobile, l'essor des normes Bluetooth, du Wi-Fi et du WiMAX, etc. Comme toutes les villes de France, Charenton accueille sur son territoire toutes sortes d'antennes : les réceptrices de type râteau ou paraboliques qui n'émettent pas

d'ondes et toutes les autres, émetteur radio FM, télévision et téléphonie mobile qui, toutes, émettent des champs électromagnétiques. Tandis que les antennes radio FM et télévision semblent acceptées de tous, les antennes-relais suscitent des craintes. Pourquoi ces antennes font-elles peur avec 41, 58 ou 61 volts par mètre tandis que nous passons sans crainte nos soirées en famille devant un téléviseur qui, à 30cm de lui, dégage 60 volts ? (voir schéma ci-dessus)



## L'exposition aux ondes radio chez moi !

A tort ou à raison, les antennes-relais ont mauvaise réputation. Pourtant, si les implantations se multiplient, c'est justement pour en diminuer la puissance unitaire.

Par ailleurs, si les opérateurs installent de nouvelles antennes, c'est parce qu'ils y ont été expressément invités par l'Etat qui, par souci d'offrir les mêmes prestations en matière de télécommunications à tout le territoire national, a demandé une amélioration de la couverture.

Les 56 millions d'utilisateurs du téléphone mobile attendent légitimement une bonne qualité de réception.

A contrario, certaines personnes vivant au voisinage de telles antennes se plaignent de maux de tête, de troubles du sommeil, d'une fatigue chronique, d'anxiété ou de stress. . .

### Les recherches se poursuivent

Certaines d'entre elles mettent en cause ces émetteurs. Sont-elles plus sensibles que d'autres aux champs électromagnétiques ?

Les études menées à ce jour n'ont pas permis d'établir de lien entre ces malaises et les émissions des antennes mais la recherche continue.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a recensé tous les travaux faits sur l'électrohypersensibilité et, pour l'heure, ses conclusions sont les mêmes : il n'existe pas d'argument démontrant l'existence d'un risque objectif concernant la santé des populations séjournant à proximité des antennes - relais.

### Pour en savoir plus :

- L'Agence Nationale des Fréquences (anfr) : [www.anfr.fr](http://www.anfr.fr)
- Cartoradio : [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr)  
En tapant le code postal de Charenton, vous trouverez des informations relatives aux antennes-relais implantées sur la commune.
- L'agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) [www.afsset.fr](http://www.afsset.fr)
- Site interactif : LES ONDES EN QUESTIONS [www.lesondesenquestions.fr/](http://www.lesondesenquestions.fr/)  
[www.sante.gouv.fr/hm/dossiers/-Rubrique](http://www.sante.gouv.fr/hm/dossiers/-Rubrique) : Téléphonie mobile

## Une compétence exclusive de l'Etat

En matière de police spéciale de santé publique, seul l'Etat a compétence pour déterminer s'il y a ou non un risque (décret du 3 mai 2002). Aussi, s'il est compréhensible que les habitants interpellent spontanément leurs élus locaux, ceux-ci ne disposent pas de la faculté de prendre un arrêté en invoquant le principe de précaution. Toutes les décisions ainsi prises sont actuellement frappées d'appel et non applicables pour le moment.

Les quelques jugements qui ont conduit, au nom du principe de précaution, à démonter des antennes, ont été rendus sur la base du "trouble anormal de voisinage" et essentiellement devant des tribunaux civils. Ainsi partant du fait que l'installation d'une antenne résulte d'un besoin avéré, que les demandes d'autorisations (signature du bail, urbanisme, droit d'émettre) sont remplies et qu'elle est conforme aux prescriptions du décret du 3 mai 2002, le Maire ne peut en interdire l'implantation. En effet, il n'a pas les pouvoirs juridiques (ou économiques) de s'opposer à ce qui est légal.

Malgré tout, il représente l'ensemble de la population et tout particulièrement celle qui, objectivement ou subjectivement, souffre le plus de telle ou telle nuisance. Lors d'un mal de vivre ou d'un stress, il doit prendre en compte non seulement la cause matérielle de cet état mais aussi le ressenti de ses administrés.

La ville n'a aucun intérêt ni à paralyser un système de communication ni à cacher ou occulter d'éventuelles conséquences nocives sur la santé. D'où cette volonté sincère de respecter les uns et les autres au même titre et de façon honnête.

## Charenton suit ce dossier avec attention

Pour autant, soucieuse du bien-être de ses habitants et restant à l'écoute de certains de ses concitoyens inquiets, Charenton a souhaité s'assurer du bon respect des normes et règles inhérentes aux antennes-

relais de téléphonie mobile. Cela passe notamment par la réalisation régulière de mesures d'ondes.

De leur côté, les opérateurs de téléphonie mobile ont signé avec l'Association des Maires de France une Charte par laquelle ils s'engagent à respecter la réglementation nationale, mais aussi à prendre en charge le coût de la prise de mesures de champs électromagnétiques étant entendu que cette mesure doit être réalisée par des bureaux de contrôle indépendants et agréés.

Pour donner suite aux requêtes de certains Charentonnais, des mesures ont été réalisées en plus de celles qui sont obligatoires et faites par les opérateurs (voir encadré). A chaque fois, les niveaux d'ondes relevés dans les bâtiments étaient très largement en deçà des seuils préconisés par l'Organisation Mondiale de la Santé, le Conseil de l'Union Européenne ou encore l'A.N.F.R. La Ville est déjà

inscrite auprès du laboratoire de la Préfecture de police pour faire pratiquer de nouvelles mesures. D'autres relevés seront également établis par d'autres organismes agréés.

Des associations telles que les Robins des Toits, dont l'objectif est de lutter pour la sécurité sanitaire des populations exposées aux nouvelles technologies de télécommunications sans fil, proposent que la norme soit établie à 0,6 V/m. Ce niveau n'est pas atteint à Charenton.

Pour autant, afin de faire pleinement suite aux requêtes d'habitants inquiets, la Ville a mis en place, en octobre dernier, un groupe de travail dédié aux antennes-relais de téléphonie mobile sous la présidence du docteur Jean-Manuel Faintuch, Conseiller municipal.

Pour finir, afin de répondre à toute question relative à ce sujet profondément d'actualité, les habitants peuvent contacter un référent communal, Noël Deschamps, au 01.46.76.47.23 ou par email : [noel.deschamps@charenton.fr](mailto:noel.deschamps@charenton.fr) ■



**Des mesures rassurantes :** la Ville a fait réaliser, en août et en décembre 2009 puis récemment en janvier 2010, par trois cabinets agréés différents (Bureau Véritas, Emitech et Aexpertise) des mesures de champs électromagnétiques. Sites visés par ces relevés : les crèches Bleue et Basch ainsi que l'école Conflans. A chaque fois, les mesures ont mis en évidence des résultats bien en deçà des seuils préconisés par les associations défendant le principe de précaution. A titre d'exemple, voici le rapport de mesure de la société Aexpertise ayant opéré sur la ville le 9 décembre dernier :

### Ecole Conflans :

- GSM 900 : champs 40,85 fois inférieur à la limite de 40,2V/m soit 2,45 % de la recommandation
- GSM 1800 : champs 91,32 fois inférieur à la limite de 56,8V/m soit 1,1 % de la recommandation
- UMTS : champs 106,15 fois inférieur à la limite de 59,9V/m soit 0,94 % de la recommandation

### Crèche Bleue

- GSM 900 : champs 971,88 fois inférieur à la limite de 40,2V/m soit 0,1 % de la recommandation
- GSM 1800 : champs 435,38 fois inférieur à la limite de 56,8V/m soit 0,23 % de la recommandation
- UMTS : champs 472,24 fois inférieur à la limite de 59,9V/m soit 0,21 % de la recommandation

### Crèche Victor Basch

- GSM 900 : champs 2922,82 fois inférieur à la limite de 40,2V/m soit 0,03 % de la recommandation
- GSM 1800 : champs 88,07 fois inférieur à la limite de 56,8V/m soit 1,14 % de la recommandation
- UMTS : champs 310,56 fois inférieur à la limite de 59,9V/m soit 0,32 % de la recommandation

L'ensemble des résultats détaillés des trois séries de relevés est consultable sur le site de la ville.

# Antennes-relais : des avis divergents



**Jean-Manuel Faintuch,**  
Conseiller municipal

"En tant que médecin-radiologue, il m'est apparu important de se pencher sur ce sujet des antennes-relais compte tenu des inquiétudes que cela provoque pour une partie de la population.

M. le Maire m'a proposé de prendre la charge d'un groupe de travail dont les premières décisions ont été de diligenter de nouvelles mesures, principalement sur des points qui pourraient s'avérer sensibles comme les crèches ou les écoles. Les résultats sont rassurants et sont même en-deçà du niveau réclamé par les associations (0,6 V/m). Il n'en reste pas moins que d'autres mesures seront prises à l'avenir. Il convient, en effet, de tenir compte des conséquences psychologiques que peuvent générer ces antennes-relais chez certains de nos concitoyens." ■



## **Elisabeth M.**

Pour moi qui habite rue Jean Pigeon, les coupures sont trop fréquentes, essentiellement à l'intérieur de mon habitation.

Ça me pose un réel problème d'autant que je souhaite créer mon entreprise et travailler depuis mon domicile.

Ne pas pouvoir téléphoner de chez moi ou réceptionner les appels dans de mauvaises conditions est quand même un handicap majeur !

J'ai voulu résilier mon abonnement auprès de mon opérateur. Mais ce dernier m'a fait attendre et du coup le délai de rétractation est passé.

De plus, il m'a été indiqué qu'on ne pouvait résilier sans frais en cas de mauvaise réception à l'intérieur d'un immeuble.

On le voit, la mauvaise réception n'est pas acceptable pour certains utilisateurs et l'absence d'antennes-relais crée des difficultés.

## **Antonio D. et Mathilde M.**

Ayant fait le choix de vivre en ville, il est évident d'en accepter certaines contraintes. La multiplication ces dernières années d'antennes-relais nous a cependant inquiétés, en particulier dans les quelques cas où celles-ci ont été placées à proximité immédiate des crèches et écoles.

Nous avons alerté M. le Maire à ce sujet, et la Mairie a donné suite à nos préoccupations en demandant des mesures d'intensité dans les établissements concernés.

Cependant, ces mesures effectuées à un instant T ne garantissent pas la tenue dans le temps des valeurs, les nombres d'antennes sur les immeubles dont les copropriétaires en ont accepté la pose augmentant souvent à mesure des années.

C'est pourquoi nous souhaitons que la Municipalité témoigne de courage politique et demande le démontage des antennes qui ne seraient pas situées à une distance raisonnable des établissements accueillant des enfants.

## **Marie-Claude S.**

Pour ma part, je souhaite simplement savoir si, comme moi, des habitants souffrent de problèmes électro-magnétiques à Charenton. Toute personne concernée peut me contacter au 01.43.78.05.11.

## **Bruno C.,**

Responsable Environnement chez SFR

Afin d'offrir une qualité de service à la hauteur de la demande des 61 millions d'utilisateurs de téléphone mobile, l'Etat a demandé aux opérateurs de déployer les réseaux afin que chacun puisse émettre ou recevoir un appel presque partout avec une bonne qualité, mais également télécharger ou envoyer des données rapidement (Internet, e-mail...). Ce déploiement s'accompagne nécessairement d'implantations d'antennes-relais puisque sans elles, le téléphone mobile ne fonctionnerait pas. Les opérateurs mobiles prennent en compte les inquiétudes engendrées par ces installations en ville et sont dans une attitude de dialogue avec les collectivités. S'ils ne baissent pas la puissance de leurs antennes ou s'ils ne les éloignent pas des habitations, c'est, tout d'abord, parce que les autorités sanitaires ne le recommandent pas et aussi parce que cela pourrait créer des trous de couverture et dégrader la qualité des services, sans compter que, plus les antennes sont éloignées ou le signal de réception dégradé, plus le terminal émet ce qui va à l'encontre du but recherché : favoriser le maintien ou la réduction des niveaux de champs radioélectriques présents dans notre environnement et pas seulement ceux propres à la téléphonie mobile.

Concrètement, si l'on baissait la puissance des antennes, il ne serait plus possible de téléphoner ou d'accéder à l'Internet mobile dans de nombreux lieux, ce que personne ne désire. ■



## RATP

### Le chantier est lancé !

La RATP est garante de la pérennisation de son patrimoine et surtout de la sécurité de ses usagers. Aussi a-t-elle décidé d'engager des travaux de rénovation intégrale des ponts de la ligne 8 reliant la ville de Charenton au niveau du quai des Carrières à la ville de Maisons-Alfort, plus précisément, quai du Docteur Mass. Ce chantier se déroulera de mars 2010 à décembre 2011 et sera intégralement pris en charge par la RATP.

### Des travaux lourds

Ces importants travaux de rénovation nécessitent la dépose des voies ferrées. Or, la ligne 8 est prépondérante pour bon nombre d'habitants pour se rendre chaque jour au travail. Il a été décidé de maintenir au maximum l'exploitation de cette ligne durant le chantier et de limiter la coupure totale de la liaison Maisons-Alfort - Charenton Ecoles essentiellement en période de trafic plus faible durant la période estivale. C'est la raison pour laquelle ces travaux devront s'écouler sur deux ans, pendant les étés 2010 et 2011.

### Phase actuelle du chantier

Actuellement, et jusqu'à la fin juin, va s'opérer l'installation du platelage, sorte de coffrage, et tous les travaux préparatoires nécessaires à cette opération de réhabilitation.

Pendant cette phase de travaux, le nombre de voies de circulation sur le quai des Carrières pourra être réduit et les bretelles d'accès de Charenton pourront être neutralisées.

Lorsque ce sera le cas, la RATP disposera des panneaux d'alerte en amont ainsi que des panneaux de déviation vers l'itinéraire de substitution.

Les usagers du métro, quant à eux, ne subiront aucune incidence sur leur trajet sauf durant les 2 mois des étés 2010 et 2011. ■

## ROND-POINT VICTOR HUGO

### La Ville engage de nouveaux travaux sur le carrefour

Les travaux de remplacement du carrefour à feux tricolores par un rond-point giratoire avaient été financés et réalisés par le Conseil général.

Le résultat de ce chantier n'étant pas à la hauteur, la ville a souhaité compléter cet aménagement par la création d'une jardinière végétalisée. La première couronne, initialement recouverte d'un simple enrobé noir, a été remaniée avec un revêtement en "porphyre rose", pierre naturelle qui s'adapte à tout type d'architecture et surtout à tous les climats... puisqu'elle est antidérapante, antigel et inattaquable par les acides.

Par ailleurs, le porphyre rose est facile d'entretien et s'embellit au fil du temps. Cette roche a également été choisie pour réaliser la jardinière elle-même. Il restera, dans les prochaines semaines, à la garnir de végétaux. Cette dernière opération sera prise en charge par les équipes municipales des espaces verts. ■



## ON VOUS L'AVAIT ANNONCÉ, C'EST FAIT !

### L'escalator de la passerelle Valmy rénové

Au cours du mois de février, des travaux ont été pratiqués sur l'escalator menant à la passerelle Valmy et donnant dans le quartier Bercy via la rue de l'Entrepôt.

Mis en service depuis 1996 et à la merci des intempéries tout au long de l'année, cette infrastructure montrait des signes d'usure notamment au niveau de sa chaîne de marches.

Ce système prépondérant pour le fonctionnement de l'escalier mécanique a été entièrement changé.

Les usagers peuvent à nouveau utiliser cet escalator qui, rappelons-le, est particulièrement utile aux personnes âgées ou accompagnées d'enfants en bas âge.

Alors, un peu de civisme, respectons ce matériel trop souvent malmené. ■



# Fleurissez votre ville !

**Pour cette cinquième édition du concours des balcons et jardins fleuris, un seul mot d'ordre : battre tous les records de participation !**

On ne le dira jamais assez, si Charenton a obtenu 3 fleurs et fait chaque année bonne impression auprès du jury des Villes et Villages fleuris, c'est grâce au travail des équipes des espaces verts dans les lieux publics mais aussi aux efforts de fleurissement consentis par les habitants eux-mêmes.

### **Trop de mains vertes ne concourent pas !**

Depuis cinq ans, Charenton se plaît à mettre en valeur cette participation spontanée à l'embellissement de la ville en organisant le concours des balcons et jardins fleuris.

Ce concours a aujourd'hui ses habitués, ses grands gagnants qui portent haut, jusqu'au concours départemental, les couleurs de la ville. Malheureusement, après chaque passage, le jury ne peut que déplorer un peu plus chaque année que trop de terrasses et balcons agrémentent avantagement la ville sans concourir.

### **2010, l'édition des inscriptions massives**

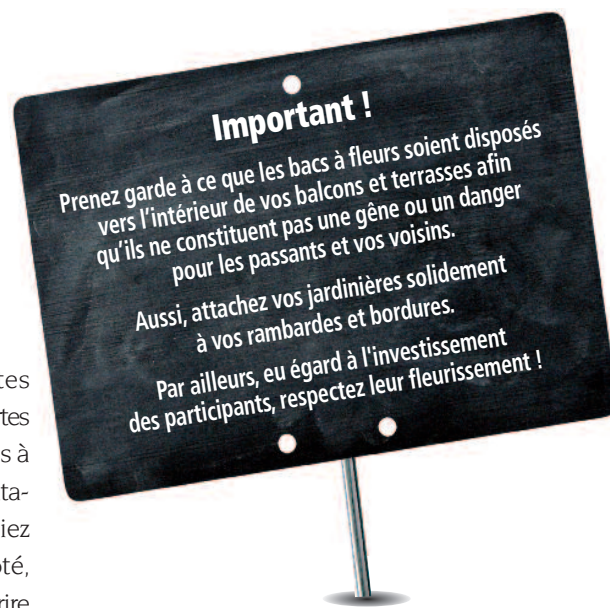
C'est pourquoi, pour cette édition 2010 plus encore que pour les précédentes, le mot d'ordre est "PARTICIPATION".

N'hésitez pas, toutes les mains vertes charentonnaises, petites ou grandes, expertes ou amatrices, sont vivement conviées à s'inscrire ; et si elles ne le font pas spontanément, chers voisins qui vous extasiez tous les jours devant la fenêtre d'à côté, incitez ce jardinier trop modeste à s'inscrire d'autant que c'est simple, gratuit et que des récompenses sont à la clé pour tous les participants.

**Le 1<sup>er</sup> prix est une escapade gourmande en France ou en Europe dans un hôtel 3 ou 4 étoiles, comprenant une nuit avec un dîner gourmand et un petit-déjeuner.**

### **Inscriptions jusqu'au 21 juin**

Pour participer, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous ou de le télécharger sur le site de la ville puis de l'adresser à la Direction de la Communication avant le 21 juin 2010 minuit, cachet de La Poste faisant foi. Lors de cette inscription, les participants doivent choisir la catégorie dans laquelle ils concourront : balcons et terrasses, immeubles collectifs, commerces et jardins privés.



Attention, dans tous les cas, il est impératif que les plantations florales soient naturelles (les plantations artificielles sont éliminatoires) et visibles de la rue.

### **Les fleuristes partenaires du concours**

Dès leur inscription, les participants se verront attribuer un numéro et, afin de les aider dans l'achat des plantes, ils recevront également une réduction de 10% valable chez tous les fleuristes de la ville, principaux partenaires de l'opération, qui ne demandent qu'à conseiller les concurrents qui le désirent.

Alors, n'hésitez pas et inscrivez-vous !

**Pour plus d'informations et pour connaître l'intégralité du règlement, rendez-vous sur le site Internet [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)** ■

## Bulletin d'inscription au concours 2010 des Balcons Fleuris

Mme, Mlle, M. ....

Prénom .....

Adresse .....

E-mail .....

Tél .....

Moyen d'accès - Balcons visibles de quelle rue : à préciser

.....  
.....

Balcons visibles de quel étage : à préciser .....

### **Désire participer au concours 2010 des balcons fleuris**

- Catégorie 1 : Balcons et terrasses
- Catégorie 2 : Immeubles collectifs
- Catégorie 3 : Commerces
- Catégorie 4 : Jardins privés

*Cochez la case correspondante.*

**On ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.**

**Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 21 juin 2010, dûment complété, à la Direction de la Communication 16, rue de Sully - 94220 Charenton-le-Pont.**



## SENIORS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

# La randonnée pour la santé, la découverte et l'amitié !

Accessible à tous, la marche est l'activité physique n° 1 recommandée par les médecins, notamment pour fortifier les os, stimuler les muscles et le rythme cardiaque.

C'est aussi une bonne occasion, à moindre coût, de découvrir des sites tout en laissant les bruits de la ville derrière soi et en se faisant des amis.

Les médias généralistes et spécialisés ne cessent de le répéter : la pratique d'un sport régulier est bonne pour la santé. Même après 50 ans, l'activité physique accroît l'espérance de vie. La marche, plus particulièrement, est largement préconisée pour sa facilité de mise en œuvre, son coût peu élevé (voire sa gratuité à Charenton) et son accessibilité au plus grand nombre.

### **Pour tous : rendez-vous chaque vendredi après-midi**

A Charenton, les seniors marchent et ce n'est pas un effet de mode car ils marchent chaque semaine depuis plus de 30 ans ! D'abord avec René Zuretti pour guide, voilà maintenant 18 ans qu'ils sont près d'une trentaine à répondre au rendez-vous que leur donne bénévolement André Dartois sur la place Aristide Briand chaque vendredi à 14h précises.

Au programme de ces après-midi : une randonnée pédestre de 2h environ au cœur du Bois de Vincennes dans la bonne humeur. Il faut dire que l'hiver sur les grands chemins et l'été par les petits sentiers, la convivialité et l'esprit d'équipe sont de mise. Ici, pas de grands sportifs prêts à battre des records de vitesse, simplement des femmes et ... quelques

hommes... débordants d'envie de se dépenser un peu et surtout de partager des moments agréables au milieu de la nature à deux pas de chez soi et pourtant loin du brouhaha de la ville. Si vous êtes tenté par cette expérience, n'hésitez plus et postez-vous un peu avant l'heure dite devant le kiosque. Nul besoin de s'inscrire au préalable ni de s'excuser d'une absence ; chez ces marcheurs, la liberté et l'amitié règnent en maîtres.

### **Pour les plus sportifs : les escapades du mardi**

Un point commun réunit les marcheurs charentonnais : le bénévolat. En effet, un mardi par mois, Bernard Bérardet, retraité bénévole, entraîne dans son sillage des seniors désireux de s'évader un peu plus

loin en banlieue parisienne à la recherche d'endroits paisibles à la beauté naturelle et ressourçante. De 13h30 à 17h, sur 6 à 8 km, les randonneurs ont déjà pu découvrir, depuis le début de l'année, Ozoir, Favière, la forêt de Crécy ou encore celle de Dammartin.

Sur simple inscription préalable auprès du service Retraités, les randonneurs sont pris en charge pour le transport aller comme pour le retour à bord de la navette municipale. Le prochain rendez-vous, fixé au 13 avril, les mènera de Dammartin en Goëlle à Voulangis soit une marche de 7 km.

**Les inscriptions seront ouvertes dès le 2 avril au C.C.A.S - Centre Alexandre Portier 21bis, rue des Bordeaux - Renseignements au 01.45.18.36.32 ou 36.34 ■**





## COMITÉ DE JUMELAGE ITALIEN

### L'Assemblée générale ou l'heure des bilans

Le 17 février dernier le comité de jumelage italien a tenu son Assemblée Générale en présence du Maire, Jean-Marie Brétilon, et de certains membres de l'équipe municipale. La présidente de la section italienne du comité de jumelage, Lidia Mantovani, a rappelé les diverses actions menées par l'association au cours de l'année écoulée : les cours de langue, les voyages, les échanges entre les jeunes des deux villes jumelées, les rendez-vous mensuels de chant, les cours de cuisine, le forum et le traditionnel minestrone de Noël.

Ce fut également pour elle l'occasion de dévoiler les futures activités et surtout d'annoncer le temps fort de l'année : **le 20<sup>ème</sup> anniversaire du Comité**. Il sera fêté à travers de nombreuses manifestations dont Charenton Magazine ne manquera pas de vous dresser le programme dans son prochain numéro. ■



## BOURSE AUX VÊTEMENTS DE L'AFC

### Collection printemps-été

L'Association des Familles de Charenton organise, à l'Espace Toffoli, sa **bourse aux vêtements "Printemps-Eté" du jeudi 8 au mardi 13 avril 2010**. Comme toujours, cette opération très attendue par les Charentonnais et les habitués des villes voisines, débutera le mercredi 7 avril de 8h à 19h par le dépôt des vêtements mis à la vente.

**Pour pouvoir participer à cette vente en qualité de déposant, il faut être adhérent à l'A.F.C** mais aussi résider à Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort ou Paris 12<sup>ème</sup>, en d'autres termes, être porteur d'une carte de couleur verte à en tête de l'Association des Familles de Charenton.

Toutefois, si vous n'êtes pas encore un membre actif de l'association, sachez qu'il est possible d'adhérer sur place le jour du dépôt des vêtements, sur justificatif de domicile (quittance EDF, téléphone, etc.)

**La vente, quant à elle, est ouverte à tous** notamment le jeudi 8 de 12h à 22h, le vendredi 9 de 10h à 22h et le samedi 10 de 10h à 18h. La reprise des invendus se déroulera le mercredi 14 avril de 10h à 20h.

**Espace Toffoli - 73, rue de Paris / 12, rue du Cadran**  
**Renseignements complémentaires auprès de l'A.F.C :**  
**Tel. : 01.48.93.09.55 - e-mail [ass-familles@wanadoo.fr](mailto:ass-familles@wanadoo.fr)**  
**[www.charentonlepont.fr](http://www.charentonlepont.fr)** ■

## COMITÉ DE JUMELAGE ISRAËL

### Un premier trimestre actif !

Depuis le début de l'année 2010, le comité de jumelage Israël n'est pas resté inactif.

A l'issue de son Assemblée Générale du 20 janvier 2010, la Compagnie "Les Planches et les Nuages" a présenté le texte de Valérie Zenatti : Une bouteille dans la mer de Gaza. Les jeunes acteurs ont su faire passer toute l'émotion que suscite la situation de deux peuples condamnés à la haine.

Près d'un mois plus tard, le Comité de jumelage Israël a renoué avec son cycle de conférences. Ainsi, le 11 février, Michelle Israël, Directrice d'Hadassah France, a exposé, devant une assistance nombreuse, la vocation et les avancées technologiques de l'hôpital universitaire Hadassah de Jérusalem dont la compétence des équipes médicales en font un partenaire recherché et reconnu dans le monde entier. ■



## PALMES ACADÉMIQUES

### Assemblée générale le 10 avril

La section départementale 94 de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (A.M.O.P.A. 94) vous informe que son Assemblée Générale, à laquelle sont conviés tous les titulaires de cette décoration, se tiendra le samedi 10 avril à Villiers-sur-Marne.

**Renseignements auprès de Christian Beaujean, Délégué départemental de l'A.M.O.P.A. 94 au 01.46.86.71.23.** ■

## PORTRAITS

# Le sport au féminin

La femme prend un peu plus sa place dans le monde du sport et ce ne sont pas les 37 clubs charentonnais qui démentiront cette tendance. Le chemin fut long mais florissant depuis les JO de 1896 dont les femmes étaient exclues. Aujourd'hui, elles défendent leurs couleurs avec la même ténacité que leurs homologues masculins et récoltent tout autant de médailles. Pourtant, la pratique féminine reste largement en retrait par rapport à celle des hommes et de nombreux freins persis-

sent pour empêcher les femmes d'accéder librement à l'exercice de responsabilités dans le sport (encadrement technique, arbitrage ou au sein des instances dirigeantes). La route est donc ouverte, il faut la poursuivre ardemment.

A l'occasion de la journée de la femme le 8 mars dernier, de la tenue d'un colloque par le Comité Départemental Olympique et Sportif à Charenton le 11 mars sur lequel votre journal reviendra plus en détails dans son prochain

numéro, Charenton Magazine a voulu rendre hommage à celles qui dans la lumière des compétitions portent haut les couleurs de notre commune mais aussi à ces sportives, étudiantes, mamans, cadres supérieures et autres qui s'épanouissent dans la pratique-plaisir du sport et enfin, à ces femmes de l'ombre, celles sans qui rien ne serait possible, sans qui aucun club ne verrait le jour, aucun jeune ne pourrait goûter aux joies que procure la pratique sportive : les bénévoles. ■



**Marine, 20 ans, étudiante en Faculté de sport/et basketteuse**

Je pratique le sport pour me surpasser, pour me procurer du plaisir et du bien-être. La mentalité du milieu sportif me séduit et le pratiquer est un besoin vital car je suis une personne très active. De plus, la compétition m'apporte plus de confiance et surtout m'a permis de développer un esprit combatif. J'ai eu la chance de faire de nombreuses rencontres qui m'ont enrichie au niveau des relations humaines. Le sport ayant toujours été une passion pour moi, j'essaie aujourd'hui d'en faire mon métier en intégrant une faculté du sport ; et même si ma promotion est composée à 75% d'hommes, je reste persuadée qu'une femme a tout à fait sa place dans le milieu professionnel sportif.

**Laetitia, 27 ans, Psychologue-clinicienne et boxeuse**

Le sport est entré dans ma vie comme un moyen de décharger le stress engendré par les tracasseries du quotidien. La boxe et moi, par contre... C'est une belle histoire qui débute par le hasard d'une rencontre avec un entraîneur passionné et qui se poursuit dans une ambiance chaleureuse que l'on ne veut plus quitter une fois qu'on y a goûtée. Aujourd'hui, je pratique la boxe loisirs comme s'il avait toujours été évident que cette discipline était celle qu'il me fallait pour atteindre mon équilibre physique et asséoir mon assurance. Sur le ring, même si cela peut paraître paradoxal, je suis comme dans une bulle de douceur, une sorte de cocon dans lequel je me sens bien, pleinement moi-même et protégée.



**Emilie, 34 ans, Professeur des écoles et karatéka.**

Arrivée à Charenton en 1996 pour effectuer mes études de Lettres à Paris XII, j'ai dû renoncer à l'équitation que je pratiquais depuis l'âge de 6 ans de manière intensive. Comme le sport est indispensable à mon équilibre, en accompagnant mon neveu à ses cours de karaté, j'ai eu l'idée de me tourner vers la pratique de cet art martial. Quelques années après, j'ai passé mon diplôme d'Instructeur Fédéral me permettant d'enseigner le karaté au sein du Karaté club de Charenton. J'enseigne en tant que Professeur des Ecoles dans une classe de CE2. Cette activité professionnelle, particulièrement exigeante, nécessite de se réserver un temps de pratique sportive, et c'est sur les tatamis que je me ressource et je retrouve l'énergie et le dynamisme indispensables à la conduite de ma classe. Cependant, le karaté n'est pas seulement un moyen d'entretenir ma forme ; j'ai plaisir à l'enseigner et à participer, comme je le faisais en équitation, à des compétitions, qui sont pour moi, indissociables du sport.



**Claudia, 15 ans, lycéenne et volleyeuse**

Je n'avais pas envie de rester dans mon canapé, fascinée par l'écran de la télé des journées durant. Je me suis donc mise à la recherche du sport idéal pour moi. Tour à tour, j'ai essayé des sports individuels. Certes, ils me donnaient l'occasion de me défouler physiquement et de me vider la tête, mais c'est lorsque je me suis lancée dans le volley-ball que j'ai compris que pour moi le dépassement sportif était lié à l'effort partagé, à la victoire que l'on va chercher toutes ensemble même à bout de fatigue en fin de rencontre ; et cet esprit solidaire, qui me tient tant à cœur, je ne pense pas qu'il soit différent chez les équipes masculines ou féminines.



## SÉJOURS D'HIVER ET D'ÉTÉ

### Une collaboration fructueuse

Ils ne devaient être que 60. Au final, ils ont été 91 jeunes Charentonnais et Mauritiens à profiter des joies de la glisse au cours des vacances de février. Pour la première fois organisés sous l'égide de la Communauté de Communes, les différents séjours "Ski" ou "Multiglisse" orchestrés en Savoie ont reçu un très bon accueil des parents venus en nombre inscrire leurs enfants et des 6-12 ans eux-mêmes qui en ont profité pleinement.

L'organisation communautaire de ces séjours a eu des avantages à plus d'un titre : la mise en place d'une politique tarifaire unique pour nos 2 villes basée sur le quotient familial, la passation d'un seul marché avec des réservations de places plus importantes permettant d'obtenir de meilleurs tarifs, des propositions de séjours portant sur des tranches d'âge identiques 6/12 ans pour l'hiver et 6/17 ans pour l'été. Par ailleurs, elle est l'occasion pour nos

jeunes charentonnais et mauritiens de tisser des liens d'amitié.

Pour cet été, les bienfaits de ce travail commun vont être plus nombreux encore pour les habitants des deux villes. En effet, l'offre sera encore plus large que par le passé avec 11 séjours proposés sur 4 dates différentes

soient 44 départs prévus (voir encadré) avec 2 séjours en Espagne pour les 15/17 ans, une nouveauté pour Charenton ! Ces nouvelles prestations en direction des adolescents viendront ainsi compléter les séjours proposés par Aliaj (voir page 9) afin d'offrir un choix encore plus large d'activités.



### Demandez le programme !

Vous pourrez retrouver l'ensemble des séjours proposés dans la brochure qui vous a été adressée ou sur les sites Internet des deux villes : <http://www.charenton.com> et [www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com)

#### Pour les 6-12 ans

- "L'Été Soleil" à Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes)
- "Surf & Char à Voile" à Saint-Pierre de Quiberon (Morbihan)
- "Aventuro-Sportifs" à Vars Sainte-Marie (Hautes-Alpes)
- "Les Cavaliers de la forêt" à Luttenbach près de Munster (Alsace)
- "Petits Scientifiques en herbe" à Le Monastier (Haute-Loire)

#### Pour les 12-14 ans

- "Kiffe la glisse" à Saint-Pierre de Quiberon (Morbihan)
- "Cocktail eaux vives" à Valloire (Savoie)
- "Au trop et au galop" à Chambéret (Corrèze)
- "Tremplin Megasport" à Gérardmer (Hautes Vosges)

#### Pour les 15-17 ans

- "Cocktail sportif" à Calella (Barcelone - Espagne)
- "Découverte de l'Andalousie", séjour itinérant dans le sud de l'Espagne



### Inscriptions du 6 au 16 avril

#### Pour Charenton :

**Service Enfance** - 16 rue de Sully - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Fermeture le mardi après-midi  
Tél. : 01.46.76.47.80

#### Pour Saint-Maurice :

**Service Enfance-Jeunesse** - 55 rue du Maréchal Leclerc - Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence exceptionnelle le samedi 10 avril 2010 de 9 h à 12 h - Tél. : 01.45.18.80.48.

## SEMAINE NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# PASSEZ AU DURABLE

## ÇA MARCHE !

A l'occasion de la 8<sup>ème</sup> édition de la semaine nationale du Développement Durable et dans le cadre de sa politique de sensibilisation du public aux gestes éco-responsables, la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice organise un programme d'animations du 1<sup>er</sup> au 10 avril sur tout son territoire.

Il est devenu inutile de préciser combien l'environnement et l'éco-citoyenneté ont pris une place importante dans nos conversations, nos modes de pensée et dans nos vies.

Pour autant, la mise en pratique dans nos gestes quotidiens demande parfois encore quelques efforts. Aussi, parce que quelques gestes simples de chacun peuvent faire beaucoup pour notre planète, la Communauté de Communes a choisi d'aiguiller son programme d'animations autour du Développement Durable, sous toutes ses facettes : environnementale, économique et sociale, en scène dans des situations de la vie quotidienne. Les jeunes publics, éco-citoyens de demain, seront particulièrement visés par ces manifestations.

### Une semaine d'animations

- **Du 1<sup>er</sup> au 8 avril** : afin d'appréhender l'eau d'une autre manière, les collégiens participeront à une croisière sur la Seine ou la Marne proposée par le Conseil Général.
- **Du 1<sup>er</sup> au 3 avril** à Saint-Maurice, puis du 6 au 10 avril, à Charenton : les halls des deux mairies vont accueillir une exposition montée par le Sycotom à propos du tri des déchets ménagers et de leur valorisation.

### Les bibliothèques de Charenton répondent présentes

- **Du 2 au 14 avril** à la Bibliothèque Paul d'Espinassous aux heures habituelles d'ouverture de la bibliothèque. Prêtée par la bibliothèque de l'Hay-les-Roses, l'exposition "Construire ensemble le développement durable" donnera des informations concernant notamment le comportement, l'habitat, la mythologie ou encore l'écologie. Quelques données sur la situation actuelle des populations et les mesures de conservation des espèces seront également présentées.
- **Du 2 au 14 avril** à la bibliothèque Jacques Soustelle aux heures habituelles d'ouverture de la structure, l'exposition : "La maison brûle...", réalisée par le CERDD (Centre Ressources du Développement Durable), permet une première approche du Développement Durable.
- **Samedi 10 avril** à la Bibliothèque Paul d'Espinassous
  - **A 16h** : Conférence "Les bords de Marne, une présentation" par Olivier Maître-Allain, conservateur du Musée de Nogent-sur-Marne
  - **De 11h à 12h** : Atelier Internet thématique "Passer au durable" (sur inscription. Attention, nombre de places limité)



## Mercredi 7 avril : le grand rendez-vous !

Le grand rendez-vous de la semaine se déroulera le mercredi 7 de 9h30 à 12h puis de 14h à 17h sur la place Aristide Briand de Charenton. Véritable agora du Développement Durable, les participants n'auront que l'embarras du choix :

- **Un stand "Eau"** animé par l'association Au Fil de l'eau, permettra d'informer le public sur la problématique générale de l'eau : comment la protéger et la partager sans danger ?

- **Deux stands "Environnement et solidarité"**.

Parce que le Développement Durable allie protection de la planète et solidarité entre habitants, deux stands pris en charge par des associations caritatives seront présents.

- Les "Bouchons de bouteille".

L'association un bouchon, une espérance et Les bouchons d'amour du Val-de-Marne s'appliqueront à démontrer tout l'intérêt solidaire que peut revêtir la collecte sélective. Un geste simple, celui de récolter les bouchons de bouteille peut permettre à des personnes handicapées de recevoir des fauteuils roulants, du matériel pédagogique ou logistique. Aussi, d'ici le 7 avril, n'hésitez pas à conserver le maximum de bouchons en plastique et venez les déposer sur le stand.

- Les "vêtements".

Relais 75 est une entreprise d'insertion qui crée des emplois pour les personnes en difficultés en collectant des textiles, puis en les triant et en les revendant à bas prix dans leurs boutiques Ding Fring ou en les réutilisant en chiffons ou encore pour la confection d'isolants Métisse. Un projet

hautement estampillé Développement Durable sous bien des aspects. Là encore, si des vêtements encombrant votre garde-robe, n'hésitez pas à les apporter sur le stand ce jour-là.

- **Un stand "recyclage"** montrera grâce à l'intervention conjointe de l'association "Les ateliers tout en couleurs" et de l'Atelier Pierre Soulages qu'il est possible de valoriser et de réutiliser des emballages ménagers. Une exposition sera installée et les enfants des centres de Loisirs participeront à la réalisation d'une œuvre collective.

- **Un stand "compostage"** mettra en valeur une autre valorisation de déchets, organiques cette fois-ci : le lombricompostage. L'humus fertile ainsi obtenu sera peut-être utilisé sur le dernier stand proposé :

- **Un stand de jardinage.** Animé par le club Jardinage du collège La Cerisaie en partenariat avec le service des Espaces verts, les jeunes se sont donné pour objectif d'offrir aux participants un goût de verdure tout en informant sur les jardins et des fleurs.



## Développement Durable : définition

Le développement durable se veut un processus de développement qui concilie l'écologique, l'économique et le social et établit un cercle vertueux entre ces trois pôles : c'est un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Il est respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, support de vie sur Terre, qui garantit l'efficacité économique, sans perdre de vue les finalités sociales du développement que sont la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités, contre l'exclusion et la recherche de l'équité.

## L'ATELIER DE CHARENTON

### L'écrin de toutes les sensibilités

Sandrine Sananès, ex-directrice de casting dans la publicité, décide à la naissance de sa fille de changer radicalement de vie. Elle enquête alors sur les activités artistiques, les systèmes d'apprentissage scolaire et les pédagogies actives et découvre ainsi le travail d'Arno Stern qui jouit d'une grande notoriété dans les milieux de la pédagogie. Elle se forme auprès de lui, affine la vision de son métier, peint avec ses enfants et fonde en 2007 au 33 de la rue Gabrielle, L'Atelier de Charenton, le lieu de ses rêves, où l'on "apprend à être", où elle peut conjuguer à loisir sa passion de la peinture et de la pédagogie.

#### Accompagner l'autre à s'exprimer

Sandrine Sananès qui se qualifie elle-même de "praticienne d'éducation créatrice" est là pour accompagner, elle guide le geste, apprend le juste dosage entre eau et peinture mais n'impose pas quoi que ce soit. Pendant 1h30, dans une ambiance pourtant collective et conviviale, chacun peint

pour soi, libre de choisir le sujet, le format, les formes, les couleurs et le rythme d'exécution des tableaux.

Il n'y a pas de jugements de valeur, ni d'interprétations ou de modèles à copier. Voici un terrain fertile pour développer l'aptitude naturelle à tracer ce qui existe en nous. Chaque tableau, produit des facultés oubliées ou insoupçonnées de chacun, est unique et doit être déconnecté du regard des autres. Il ne sera donc jamais exposé. Au contraire, il sera précautionneusement conservé à l'atelier comme préservé.

#### Un succès en seulement 3 ans

Cette recherche manifeste de s'éloigner de l'agitation, de la performance et de la compétition, a séduit plus d'un enfant (dès 3 ans), plus d'un adolescent, plus d'un parent, plus d'un senior puisque, après seulement 3 ans d'existence, l'atelier affiche complet. On ne compte pas les participants aux nombreux stages que l'association propose régulièrement au cours de l'année.



#### Séances de découverte

Afin de faire découvrir au plus grand nombre cette pédagogie pas comme les autres, l'Atelier de Charenton organise, en mai prochain, dans ses locaux des séances gratuites de découverte. Cette opération qui s'adresse exclusivement aux Charentonnais et aux Mauritiens est d'ores et déjà complète. Aussi, de nouvelles séances sont prévues le samedi 26 juin de 11 h à 12h et de 14 h à 15h.

Elles s'adresseront exclusivement aux enfants de 7 à 17 ans, Charentonnais et Mauritiens, sous réserve de places disponibles.

Enfin, une présentation de la pédagogie de l'atelier ouverte à tous se déroulera le dimanche 6 juin à de 17 h à 19 à l'atelier.

**Inscriptions et renseignements**  
au 06.12.61.39.08 ou sur le site  
[www.latelierdecharenton.com](http://www.latelierdecharenton.com)

## ATELIERS D'ART DE CHARENTON

### Exposition

Les Ateliers d'Art de Charenton exposent les travaux d'élèves

**Du mercredi 14 avril**

**au samedi 24 avril**

à l'Espace Art et Liberté

Entrée libre de 13 h 30 à 18 h

Fermeture samedi 24 avril à 17 h

## BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

### Coordonnées

Si vous désirez contacter l'association Bibliothèque pour tous, composer le 01.41.19.40.52.

## VENDREDI 9 AVRIL

### Conférence : Pierre Paul Rubens

Après une présentation appréciée des participants de l'œuvre de La Fontaine par Jean Terensier à la demande des bibliothécaires de Charenton, la Communauté de Communes poursuit sa série de conférences avec, le vendredi 9 avril de 19h à 20h45, une rencontre consacrée au grand maître flamand : Pierre Paul Rubens (1577-1640).

Ce peintre baroque est connu pour la qualité et l'ampleur de son œuvre. Ce que l'on connaît moins, le plus souvent, c'est la place qui était la sienne auprès des Grands pour l'érudition et le charme de sa conversation, mais aussi l'importante mission diplomatique qu'il a pu remplir. Ainsi a-t-il pu occuper une position sociale sans égale chez les artistes de son temps. C'est sur ces multiples facettes

que Christine Kastner-Tardy, conférencière au musée d'Orsay, reviendra pour nous présenter ce grand artiste que l'Atelier d'Art Plastique Pierre Soulages tenait à mettre en lumière.

**Vendredi 9 avril de 19h à 20h45**

**Salle Münch - Conservatoire A. Navarra 1, allée des Tilleuls - Tél. 01.46.76.66.06.**

**Billetterie ouverte à partir de 18h30**

**Tarifs : 7 € et 4 €**



## LES THÉÂTRES

### Une première compagnie en résidence

Une idée qui germe depuis longtemps dans les esprits, une saison pas comme les autres, une compagnie avec qui l'équipe des théâtres avait envie de faire un bout de chemin... Il n'en fallait pas plus pour que la Communauté de Communes se lance pour cette saison 2009-2010 dans une grande première : avoir une compagnie de théâtre en résidence.

La compagnie du Val d'Osne n'est pas une "jeunette". Du haut de ses 25 printemps, elle a déjà su émouvoir plus d'un public y compris sur la scène du T2R avec notamment sa création intitulée "Blanc". C'est une compagnie mauritienne composée de 3 permanents qui aiment à s'enrichir chaque année de nouveaux partenaires et offrir sans compter leur passion et leurs connaissances. Aussi, lorsqu'il a fallu

déterminer qui s'installerait en résidence tout au long de la saison, le choix s'est naturellement porté sur le trio formé par Martine Darré, Olivier Delamare et Sabine Michaud.

**Etre en résidence**, pour une compagnie, c'est une route vers la professionnalisation mais c'est aussi un double engagement.

Un engagement de terrain tout d'abord par lequel la compagnie va mener des actions pédagogiques d'initiation et de sensibilisation. C'est ainsi que les membres de la compagnie du Val d'Osne se rendront dans des classes de 1<sup>ère</sup> du lycée Robert Schuman pour travailler avec les lycéens sur l'épreuve orale de français. Ateliers de mise en espace mais aussi travail sur la théâtralité avec le personnel de l'hôpital national de Saint-Maurice font également fait partie de leur programme. Ils ont à



cœur, par ailleurs, de travailler avec les jeunes comédiens handicapés de la compagnie les "Tréteaux de Firmin" comme avec les élèves de 4<sup>ème</sup> de La Cerisaie, classe dont le projet à vocation artistique et culturel peut se résumer en ces termes : devenir une compagnie en résidence miniature à travers des interventions pédagogiques et la représentation d'un spectacle de fin d'année.

C'est là en effet que se cache le deuxième engagement d'une compagnie en résidence : **la création d'un spectacle en fin de saison**. La compagnie du Val d'Osne a choisi de travailler "Qui a peur de Virginia Woolf ?" de Edward Albee. Elle vous présentera cette création au TVO le vendredi 21 et le samedi 22 mai 2010.



## CONCERT

### Une heure de romantisme

Le dimanche 11 avril, dès 17h, les professeurs des conservatoires André Navarra et Olivier Messiaen proposent un concert consacré à **Chopin et Schumann**, ces deux grands compositeurs romantiques qui célèbrent le bicentenaire de leur naissance cette année. A travers cette heure musicale, marquée notamment par l'interprétation du quintette avec piano en mi bémol opus 44 de Schumann, le public sera amené à replonger dans l'univers de ces deux génies qui s'appréciaient profondément au point de se consacrer mutuellement des œuvres : Schumann a intitulé, en effet, une des pièces de Carnaval "Chopin" et lui a dédié ses Kreisleriana tandis que Chopin dédicace à son ami certaines de ses ballades dont la fameuse 2<sup>ème</sup> Ballade op. 38. Une heure romantique, une amitié musicale, en résumé, une heure à ne pas manquer à l'église de Saint-Maurice! Renseignements : 01.45.18.81.55

## FESTIVAL

### Musiques de notre temps

Depuis le 13 mars, Charenton et Saint-Maurice célèbrent la musique à travers le traditionnel Festival "Musiques de notre Temps". Après une belle ouverture proposée par les artistes, élèves et professeurs du conservatoire Navarra, les amateurs de musiques s'en sont donné à cœur joie avec, le 27 mars dernier, une création, un voyage musical étrange et captivant donné au théâtre du Val d'Osne, Le Cabaret du Bal Moderne.

Cette croisière dans le monde de la musique touche à sa fin. Deux représentations sont encore au programme :

- le mardi 30 mars (20h30) à la Chapelle de Conflans les amateurs pourront découvrir ou re-découvrir une œuvre majeure du répertoire pour voix : le Stimmung de Karlheinz Stockhausen.
- le samedi 3 avril (20h30) au théâtre du Val d'Osne, enfin, le Tasty Pudding Jazz Band et les ateliers jazz du Conservatoire André Navarra offriront au public le fruit d'un travail pédagogique mené en 2009-2010 entre ces musiciens et les élèves autour de la musique du groupe Magma.

Contact et réservations au 01.46.76.68.00.





## RECRUTEMENT ET FORMATION

### Les métiers de l'environnement

Pour la quatrième année consécutive, la Communauté de Communes de Charenton - Saint Maurice est partenaire de Veolia Compétences, dans le cadre de sa campagne nationale de recrutement sur les métiers liés à l'environnement.

Aussi, le 14 avril, le bus **Veolia Compétences** fera escale, place Montgolfier à Saint-Maurice de 10h à 17h, pour une rencontre avec le public. Cette année, Veolia Environnement met en avant sept de ses métiers très spécifiques et recherchés en Ile-de-France : canalisateur, agent qualifié de service, conducteur de benne, mécanicien, agent d'assainissement, conducteur de bus et technicien de maintenance énergétique.

Des représentants des quatre activités de Veolia Environnement (eau, énergie, propreté et transport) accueilleront et renseigneront les candidats sur les formations et les métiers, et recueilleront leur candidature.

Dans ce cadre, Veolia proposera de **nombreuses offres d'emploi**, assorties de **dispositifs de formation diplômants ou qualifiants**.

La plupart des formations se déroulent au Campus Veolia Environnement Ile-de-France qui délivre des titres et des diplômes (CAP, BEP, Bac Pro, ...) reconnus par l'Etat.

**Pour plus d'informations :**  
[www.veoliacompetences.com](http://www.veoliacompetences.com)

## FORUM

### La chasse aux jobs d'été est ouverte !

Le mercredi 7 avril à Créteil, une opération départementale organisée, de 10h à 18h, par le réseau information jeunesse permettra à de nombreux jeunes adultes de trouver un emploi rémunéré durant la période estivale.

A ce forum, les participants pourront trouver des offres d'emploi ou encore des ateliers de simulation d'entretien d'embauche. Pour mettre toutes les chances de leur côté, il est impératif que les jeunes se présentent à ce forum munis de C.V. et de lettres de motivation.

Par ailleurs, la direction de l'Economie et de l'Emploi rappelle aux chefs d'entreprises et employeurs qui cherchent du personnel pour l'été, qu'ils peuvent communiquer aux équipes de Charenton et de Saint-Maurice leurs offres d'emplois afin qu'elles leur proposent des candidatures. La RATP, elle-même, leur a fait confiance en février pour ses recrutements saisonniers.

Direction de l'Economie et de l'Emploi, antenne de Charenton au 01.46.76.50.00 et antenne de Saint-Maurice au 01.45.18.81.46.  
Maison Départementale des syndicats Michel Germa, 11/13 rue des archives à Créteil (Métro Créteil Préfecture).

## AGENDA

### Club Gravelle Entreprendre

La prochaine matinale du Club Gravelle Entreprendre aura lieu le 15 avril prochain. Retrouvez toutes les informations sur leur site Internet : <http://www.club-gravelle.com/>

## CHARENTONNAISE ENTREPRISES

### Derniers jours pour s'inscrire !

La 4ème édition de "La Charentonnaise Entreprises" créée en 2007 par l'Association Sportive du Crédit Foncier de France (ASCFF), sous l'impulsion de son président Roland Balagué, aura lieu le jeudi 1er avril entre 12h et 14h dans le bois de Vincennes. Conçue à l'origine pour réunir, autour d'une course hors stade accessible à tous, les salariés des entreprises situées à Charenton, cette manifestation est bien entendu ouverte à tous les coureurs des entreprises désireux de partager ce moment de convivialité sportive. Le départ et l'arrivée des 3 courses (7km en individuel, 3,5 km individuel ou en duo) sont jugés sur le mythique vélodrome de la "Cipale" en plein cœur du bois de Vincennes. Rendez-vous est donc donné à 12h pour les coureurs comme pour toutes celles et ceux qui voudront les encourager sur le parcours.

Les inscriptions seront closes le 30 mars. Il ne vous reste donc pas beaucoup de temps !

Si vous êtes intéressé, contactez le 01.57.44.75.14 ou rendez-vous sur le site [www.lacharentonnaiseentreprises.org](http://www.lacharentonnaiseentreprises.org)





## GROUPE CHARENTON DEMAIN

### ÉCOLOGISTES DANS LES DISCOURS, POLLUEURS DANS LES FAITS !

Si dans une démocratie l'affichage constitue un mode d'expression, il ne doit pas pour autant polluer nos rues et nos équipements publics.

Depuis la loi Barnier de 1995 sur la protection de l'environnement, **l'affichage en dehors des emplacements réservés à cet effet constitue un affichage sauvage, donc illégal**. Le texte prévoit des sanctions à l'égard des contrevenants.

A l'occasion des dernières élections régionales, on a vu fleurir à Charenton des affiches sur les murs, les arbres, le mobilier urbain, les armoires électriques, les feux de signalisation et les panneaux routiers !

Ceux qui font des grands discours sur le développement durable sont parfois les mêmes qui n'hésitent pas à coller des affiches à la sauvette sur n'importe quel support, dégradant ainsi notre environnement. **La préoccupation du cadre de vie est dans leurs discours, pas dans leurs actes !**

Bien entendu, ce sont les employés municipaux qui sont contraints d'effectuer ce travail supplémentaire de nettoyage aux frais des contribuables charentonnais.

**L'écologie, c'est aussi se battre contre les nuisances de toutes sortes, surveiller l'urbanisme, être attentif aux espaces verts et à la propreté de la ville.**

Il est donc bien regrettable que le paysage urbain soit défiguré par cette pollution visuelle.



Les élus du groupe Charenton Demain

## GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

### LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE VICTIME DU GOUVERNEMENT !

Alors que les régions sont au cœur de l'actualité, Monsieur le Maire pense déjà aux futures élections cantonales de 2011 et tente de décrédibiliser l'action de notre Conseil général. **Le président du Conseil général est accusé, par l'UMP locale, de clientélisme envers les villes de gauche et son 1<sup>er</sup> adjoint se plaint du faible "retour sur investissement" pour les charentonnais, oubliant ainsi le principe de redistribution de l'impôt et l'action menée dans notre ville (assistances sociales, collège, associations,...).**

Le retrait annoncé du département dans le subventionnement des crèches n'est que la conséquence du désengagement de l'Etat. Le département assume depuis des années des charges financières qui ne lui incombent pas. En particulier, pour les crèches, ce sont les Caisses d'Allocations Familiales qui sont compétentes et celles-ci doivent être financées par l'Etat.

L'Etat est redevable envers le département de plus de 450 millions d'euros au titre des dépenses prises en charge en ses lieux et place (RSA, APA...). Comment maintenir un même niveau de service public alors que notre département est acculé par ce Gouvernement qui lui transfère des dépenses sans lui donner les recettes permettant de les assumer ? Le projet de construction d'une nouvelle crèche sur la ville serait donc compromis. Voilà bien un prétexte pour, une fois de plus, ne pas respecter un engagement écrit noir sur blanc lors de la dernière élection municipale. Nous soutenons, pour notre part, qu'il faut maintenir ce projet et affirmons que la ville de Charenton dispose des moyens pour le réaliser avec ou sans le Conseil général.

**La réforme des collectivités territoriales soutenue par la majorité municipale n'a pas fini de nous réserver des déceptions budgétaires !** Mais il semble qu'aucun élu de droite ne veuille le reconnaître.

Nous continuons nous, élus du groupe Réunir pour Changer, à le dénoncer et soutenons l'appel "Le Val-de-Marne, j'y tiens". ([www.cg94.fr/on-y-tient](http://www.cg94.fr/on-y-tient))

Le 10 mars 2010,

Réagissez sur notre Blog : <http://ps-charenton.fr>



Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer" entouré de M. DEFAYE, S. POULAIN et J. STEFANI

## GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

### QUELLE VOIE POUR L'AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY ?

Le débat d'orientation budgétaire de février dernier nous a permis de questionner Monsieur le Maire, Président de la Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice et Conseiller général, sur la situation et le devenir de l'avenue de Lattre de Tassigny. Cette voie stratégique, séparant Charenton-le-Pont et Saint-Maurice, sert d'exutoire au pont de Charenton et aux nationales 6 et 19 qui traversent Maisons-Alfort. L'importance de cette avenue est telle que sa gestion relève du niveau départemental, c'est-à-dire du Conseil général. Or aux questions relatives à l'aménagement de cette voie - notamment sur son possible élargissement - nous n'avons reçu aucune réponse de la part de M. le Maire, précisément et accessoirement Conseiller général. Or, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Gabriel Péri, **la Ville pouvait user de son droit d'alignement pour augmenter la largeur de la voie**. Cette position aurait permis d'améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons et d'atténuer les difficultés de circulation sur l'avenue. Le Maire n'a pas voulu suivre cette direction. Au contraire, il va signer l'autorisation d'empiéter sur le domaine public. En effet, la construction des logements, écoles et Ehpad va provoquer une emprise sur le trottoir côté Charenton, là même où une piste cyclable a été programmée ! Résultats : le trafic sur cette voie va augmenter, les bouchons vont s'amplifier car de nombreux camions et engins devront desservir le chantier et les cyclistes devront trouver un passage le moins dangereux possible. Sans oublier bien sûr l'augmentation du taux de pollution ! Patience, cela va durer - au moins - jusque fin 2013 !

Les initiatives d'une politique de développement durable ne doivent pas se limiter au nombre de fleurs gagnées au "Concours des villes fleuries". Elles doivent aussi répondre à UNE volonté forte de maîtriser un urbanisme adapté aux besoins et au bien-être de la population.

Retrouvez-nous sur

[www.charentonenmouvement.fr](http://www.charentonenmouvement.fr)



Marie-Hélène ROUGERON,  
Alain DREYER, Françoise KAZIZ-MOURIC

## RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en avril 1994 doivent venir se faire recenser d'avril 2010 à juillet 2010.

Ceux née en mai 1994 doivent venir se faire recenser de mai 2010 à août 2010.

Ceux nés en juillet 1994 doivent venir se faire recenser de juin 2010 à septembre 2010.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

### Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

## AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Samedi 8h30 à 11h45 - 01.46.76.46.50



**Charenton  
Magazine  
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12 ou via le site de la ville :

[http://www.charentonlepont.fr/découvrir/pages/charenton\\_magazine.html](http://www.charentonlepont.fr/découvrir/pages/charenton_magazine.html)

## NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

### JANVIER 2010

Benjamin DARRIGRAND

### FÉVRIER 2010

Elad VALENSI

Corentin MONKAMA

Lucile GASPARINI

Hanaé RIGNEAU

Charles-Alexandre TORI

Nathane MAKACI

Nana-Alice TEUMAMEN

Charlotte NICOLLE

Justine BINBASSA--SAUVÊTRE

Eliott PLOIX

Mélanie MOLNAR

Noah TAIEB

Achille FRAPPÉ--MARCHAND

Mayane MARCIANO

Laura BOILLOT--SPARFEL

Malika HAMITI

Maxence LETEMPLE

Emmanuel FILI

Roxana ZAFERANLOO

Alicia DELALANDE

Victor TELLIER--LAURENT-CHAUVET

Lycia HOCINE

Elissa BAUDET

Audélia ASSAYAG

Ava FIORILE--FRANÇOIS

### MARS 2010

Théo VESPUCE

Aviv CORSIA

Axel NORTURE

Manon VARNIER

Chloé PARIENTI

Laura DE MACEDO

Louise MAYER--QUÉRÉ

Chloé GUILLIER

Léna COHEN

Diego MARTIN MORENO

Maxime FOURNIER

Archibald GUSTIN

## MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

### FÉVRIER 2010

Johanna LECCIA et Nicolas DESCLAUX

Marie-Renée VERMEULEN et Lyes HADJOUR

### MARS 2010

Sandra FERNANDES TAVARES et William MANGO

## DECES

Avec nos sincères condoléances

### FÉVRIER 2010

Thierry LANG

Edith MICHEL

Jean-Michel MASSOTTA

Rose AUBERT veuve MARSAUDON

Marie-Laure MOREAU épouse DEVILLERS

Jean-Pierre LAGNEAU

Jacqueline LAVAL

Bernard DEROUET

Claude CARADO

### MARS 2010

Bernard DENEU

Suzanne DUFRÈNE veuve GOUSSIN

Louise SZNAJDERMAN épouse

NOUSSENBAUM



## Contactez votre Maire, vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

### Jean-Marie Brétillon

Maire de Charenton-le-Pont  
Conseiller général du Val-de-Marne  
jean-marie.bretillon@charenton.fr

### Hervé Gicquel

1<sup>er</sup> Maire-adjoint - chargé des finances,  
des ressources humaines et des Moyens généraux  
Vice-président de la Communauté de Communes  
chargé des finances  
herve.gicquel@charenton.fr

### Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse  
Vice-présidente de la Communauté de Communes  
chargée de la culture  
valerie.fruaut@charenton.fr

### Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité  
pierre.miroudot@charenton.fr

### Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation  
et de l'enseignement secondaire  
marie-helene.magne@charenton.fr

### Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement,  
du patrimoine et du cadre de vie  
jean-pierre.cron@charenton.fr

### Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative,  
du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies  
patrick.segalat@charenton.fr

### Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports  
benoit.gailhac@charenton.fr

### Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles  
chantal.lehout@charenton.fr

### Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors  
chantal.gratiet@charenton.fr

### Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des rela-  
tions institutionnelles et du partenariat économique  
am.thierce@charenton.fr

### Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé,  
aux personnes en situation de handicap  
et à la maison médicalisée  
michel.vandenakker@charenton.fr

### Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance  
laure.levy-settbon@charenton.fr

### Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention  
et à la sécurité publique  
pascal.turano@charenton.fr

### Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation  
jean-marc.boccara@charenton.fr

### Olivier Girard

Conseiller municipal délégué  
à la vie des quartiers et à la propreté de la ville  
olivier.girard@charenton.fr

### Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée  
chargée de la Résidence Jeanne d'Albret  
marie-louise.freysz@charenton.fr



## SANTÉ

### Permanences pharmacies

#### • Dimanche 4 et Lundi 5 avril

Mondot  
2, rue Gal Leclerc  
Tel. 01.43.68.03.97.

#### • Dimanche 11 avril

Mortillaro  
58bis, quai des Carrières  
Tel. 01.43.68.43.50

#### • Dimanche 18 avril

Nguyen  
14, rue Victor Hugo  
Tel. 01.43.76.62.32

#### • Dimanche 25 avril

Pradeau/Roy  
3, place des Marseillais  
Tel. 01.43.75.14.68

#### • Rappel

La pharmacie Krief située au 54 de la rue  
de Paris reste ouverte pendant les travaux.  
Pour tout renseignement complémentaire,  
contacter le 01.43.68.01.41.

## SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le  
samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi  
que les jours fériés de 8h à 24h.

Appelez le 15.

## Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés  
Tél. 01.48.52.31.17

## Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions  
Tél. 01.43.96.78.00

## Pompiers

Tél. 01.43.43.53.75 ou le 18

## Police municipale

Place Henri Astier  
Tél. 01.43.68.02.93

## Police nationale

26, rue de Conflans  
Tél. 01.43.53.61.20 ou le 17

## Bureau de poste principal

57, rue de Paris  
N° indigo : 3631

## Bureau de poste annexe

5 bis, rue Pasteur  
N° indigo : 3631

## Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre  
circonscription, tiendra une permanence  
à l'Hôtel de Ville de Charenton, **jeudi 22  
avril 2010 à partir de 19h.**

## COLLECTE SÉLECTIVE

### Jours de ramassage

- **Les containers verts**  
(ordures ménagères) :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.
- **Les containers marrons**  
(multi-matériaux) :  
mardi et vendredi.
- **Les containers bleus**  
(verre) : vendredi.
- **Les encombrants et les déchets  
d'équipements électriques et  
électroniques (D3E)**, pour tous :  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois.

Fleurir mon balcon, c'est fleurir ma ville !

# Concours 2010 des Balcons fleuris

Avec les  
fleuristes de  
la ville

1<sup>er</sup> Prix  
ESCAPADE  
GOURMANDE  
EN HÔTEL 3/4 ÉTOILES  
POUR 2 PERSONNES



**Inscriptions jusqu'au 21 juin 2010**

Bulletin de participation et règlement disponibles en Mairie. Tél. 01 46 76 48 12

Inscrivez-vous en ligne sur le [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



Charenton-le-Pont



Charenton, une VILLE à VIVRE